

AUCUN PRÉAVIS DE GRÈVE DE 72 HEURES CE SOIR

Le comité de négociation du Syndicat prépare sa contre-proposition à l'offre globale de Postes Canada. Par conséquent, le Syndicat a décidé de ne pas remettre de préavis de grève de 72 heures à l'employeur ce soir. Autrement dit, le Syndicat n'entreprendra pas de moyen de pression avant le lundi 4 juillet.

Le Syndicat peaufine sa contre-offre

Le samedi 25 juin, Postes Canada nous a remis sa première offre globale visant l'unité urbaine et l'unité rurale. À la lecture des 350 pages de textes contractuels, nous avons découvert plusieurs nouvelles propositions jamais discutées dans le cadre des négociations, de même que plusieurs propositions allant à l'encontre des positions prises par Postes Canada dans le cadre des négociations, et enfin, quelques propositions dont le libellé ne correspond pas au résumé accompagnant l'offre globale. Nous continuons de rédiger notre contre-proposition et préparons notre contre-offre globale. De plus amples renseignements seront communiqués au fur et à mesure des nouveaux développements.

Postes Canada cherche-t-elle à provoquer un conflit de travail?

Très tôt dans le processus de négociation, Postes Canada a déposé une demande de conciliation. Nous avions alors émis un communiqué de presse dans lequel nous évoquions la possibilité que Postes Canada se prépare à provoquer un conflit de travail. Notre évaluation était probablement juste.

Nous devons nous poser la question suivante : Pourquoi Postes Canada a-t-elle attendu à peine une semaine avant l'obtention, par les parties, du droit de grève ou de lock-out pour nous remettre sa première offre globale? En réalité, après avoir rédigé son offre, elle a attendu de nous la remettre, le temps de préparer tout son matériel de communication, vidéos et dépliants compris. Le fait que l'employeur a attendu aussi longtemps avant de nous remettre son offre globale est sans précédent dans l'histoire de nos négociations. À titre d'exemple, en 2011, Postes Canada nous a remis sa première offre globale deux mois et demi avant la date d'obtention, par les parties, du droit de grève ou de lock-out.

Le moment que Postes Canada a choisi pour nous remettre son offre globale semble témoigner de son intention de nous entraîner dans un conflit ou de nous obliger à mener des négociations en toute hâte dans l'espoir de nous voir commettre des erreurs. S'il s'agit là de sa stratégie, elle ne lui réussira pas. Nous sommes résolus à conclure une entente négociée qui réponde aux besoins de l'ensemble des travailleurs et travailleuses des postes. Rien ne nous détournera de cet objectif.

Demeurons unis. Informons-nous.

Ne cédons pas à la provocation de l'employeur.



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité FFRS

/jl cope 225 / map scfp 1979
2015-2016/Bulletin n°127

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue